



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



STRATÉGIE
2022-2026

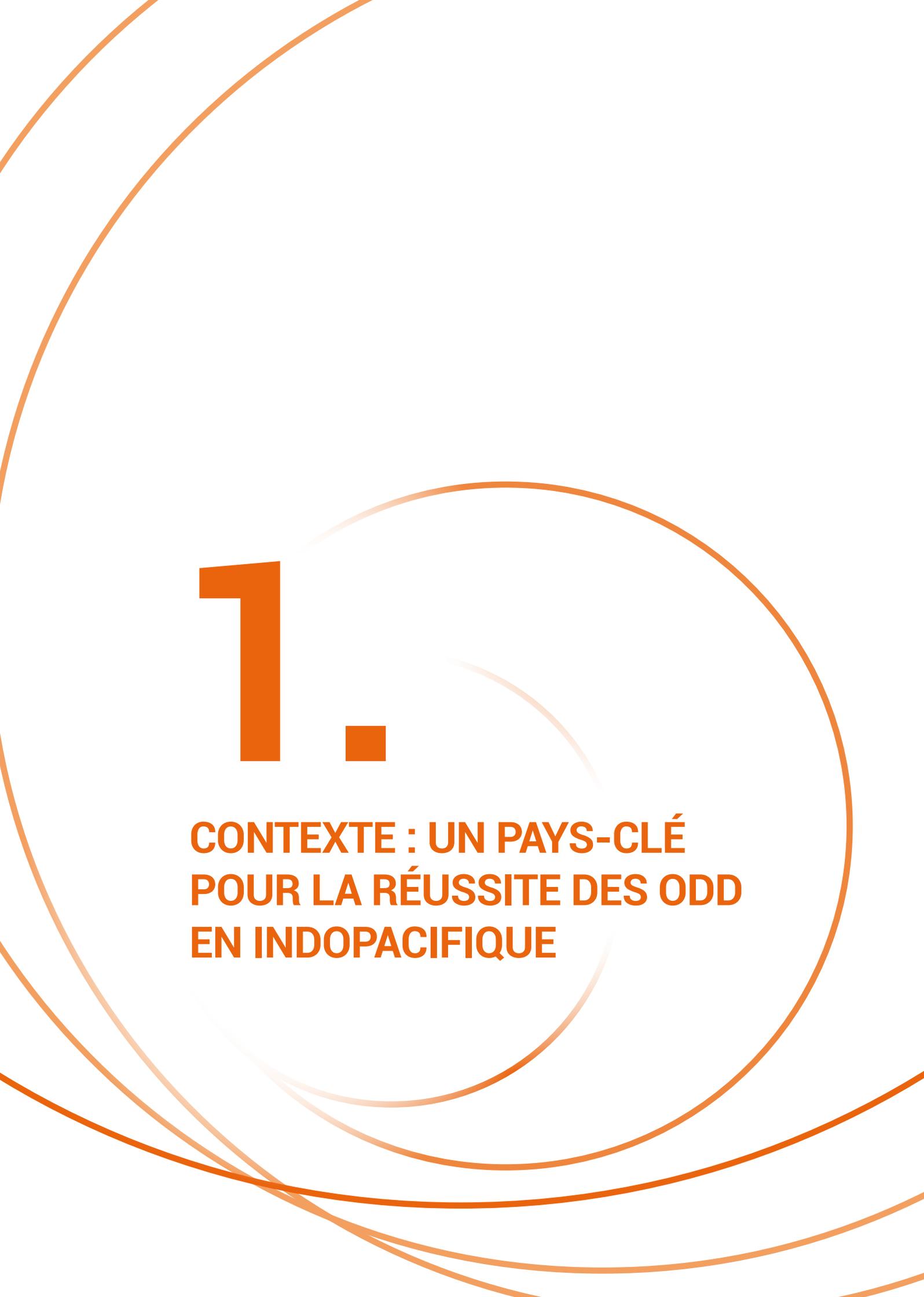
Indonésie

The background features several overlapping, hand-drawn style orange circles and arcs of varying sizes, creating a dynamic and organic feel. The word "Indonésie" is centered within one of the smaller circles.

Indonésie

SOMMAIRE

1. CONTEXTE : UN PAYS-CLÉ POUR LA RÉUSSITE DES ODD EN INDOPACIFIQUE	4
1.1. Synthèse des enjeux de développement durable	5
1.2. Analyse des priorités nationales	8
1.3. Financement du développement	10
1.4. Éléments de cadrage de la stratégie française	11
2. STRATÉGIE D'INTERVENTION DE L'AFD	14
2.1. Orientations stratégiques	15
2.2. Priorités	16
2.3. Partenariats et production de connaissances	19
3. MOYENS ET MODALITÉS D'INTERVENTION	21
3.1. Moyens financiers	22
3.2. Modalités	22
LISTE DES SIGLES	23

The background features several overlapping orange circles and curved lines of varying sizes and opacities, creating a dynamic, abstract pattern.

1.

**CONTEXTE : UN PAYS-CLÉ
POUR LA RÉUSSITE DES ODD
EN INDOPACIFIQUE**

1.1. SYNTHÈSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Membre du G20, seizième puissance économique mondiale et quatrième pays le plus peuplé au monde, l'Indonésie est un acteur incontournable de l'ASEAN et de l'Indopacifique. Sa nature archipélagique la distingue des autres « grands émergents » dont elle partage les défis socio-économiques d'une croissance rapide.

L'Indonésie, plus grand archipel au monde et première puissance de l'Asie du Sud-Est

L'Indonésie est un pays maritime, situé au sud de la Mer de Chine méridionale, au carrefour de l'océan Pacifique et

de l'océan Indien, proche des puissances régionales que sont l'Australie, l'Inde et la Chine et au cœur des échanges commerciaux internationaux. Avec ses 108 000 km de côtes de mers tropicales et plus de 17 500 îles dont 6 000 habitées, l'Indonésie est le plus grand archipel du monde. Elle s'étend d'est en ouest sur 5 000 km et trois fuseaux horaires, ce qui lui confère la 6^e plus vaste Zone Economique Exclusive (répartie sur plus de 6 millions km²), ainsi que l'une des plus riches zones de biodiversité marine et terrestre au monde. Le pays fait partie des 17 pays « mégadivers » de biodiversité et possède la 2^e plus grande couverture forestière.



Avec une population estimée à plus de 276 millions de personnes en 2021, à majorité musulmane (87 % de la population), l'Indonésie est caractérisée par sa diversité culturelle, religieuse et ethnique (plus de 1 300 groupes ethniques et près de 800 langues), sans exacerbation des identités. Le régime est démocratique, dans une région marquée par des pouvoirs forts. Le président Joko Widodo (« Jokowi ») a été réélu au suffrage direct en 2019 après un premier mandat (2014-2019). Les membres des deux chambres parlementaires – l'une représentant les régions, l'autre formant l'Assemblée nationale –, sont renouvelés

tous les cinq ans et, depuis la réforme de la décentralisation intervenue en 2001, les citoyens indonésiens élisent leurs représentants locaux au niveau des 33 provinces qui composent l'archipel. Ces dernières années, la solidité des institutions démocratiques a été fragilisée par une montée du radicalisme islamique et des tensions religieuses mettant à mal les valeurs du *Pancasila*¹. Des mouvements d'indépendantismes latents se manifestent à intervalles réguliers, notamment en Papouasie et dans la province d'Aceh.

¹ Philosophie de l'État indonésien depuis 1945 reposant sur 5 principes : croyance en un Dieu unique, humanité juste et civilisée, unité de l'Indonésie, démocratie et justice sociale.

Une croissance économique solide, des richesses naturelles sous pression, des problèmes sociaux persistants : les défis d'un pays émergent

Avec un PIB de plus de 1 059 Mds USD en 2020, compris entre ceux du Mexique et des Pays-Bas, l'Indonésie est la première économie de l'ASEAN et la cinquième des pays asiatiques, derrière la Chine et l'Inde². Le PIB par habitant (3 922 USD en 2020) est proche de la moyenne des pays de l'ASEAN hors Singapour, et derrière celui de la Thaïlande et de la Malaisie, ce qui la classe dans la catégorie **des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure**. L'économie est encore peu tertiaisée (48 % du PIB, près de 50 % de la population active en 2020), mais les services ont porté la croissance depuis 2010, ainsi que la construction. Le secteur agricole contribue à 13 % du PIB du pays et emploie près de 28 % de la population active, tandis que l'industrie représente environ 39 % du PIB et 23 % de la population active.

L'Indonésie dispose de **ressources naturelles abondantes** liées à sa biodiversité terrestre (un des trois plus grands bassins forestiers à l'échelle mondiale), à ses habitats marins (mangroves, récifs coralliens) et à sa position géographique à la croisée des océans indien et pacifique. Le pays tire une partie de ses richesses de l'extraction et de la transformation de ses ressources (huile de palme, caoutchouc, bois, produits halieutiques, pétrole, gaz, charbon, étain, nickel, cuivre et or) qui font l'objet d'un soutien public important et constant. Malgré une structure productive relativement diversifiée, l'économie indonésienne demeure encore fortement dépendante de ses matières premières qui représentent plus de la moitié de ses exportations : les productions basées sur les ressources naturelles ont contribué à environ 20 % de la valeur ajoutée en 2017³. La pression sur les ressources est considérable. La déforestation, l'exploitation non durable des stocks halieutiques, la pollution de l'air et des mers constituent une menace pour leur viabilité à long terme.

La dernière décennie s'est traduite par des progrès significatifs sur le plan socio-économique, caractérisés notamment par la **réduction du taux de pauvreté**, ramené de 28 % en 2006 à 10,2 %⁴ en 2020, et par un meilleur **accès à l'éducation⁵ et à la santé⁶**. Même si elle reste loin derrière les autres pays de la région (la Malaisie, la Thaïlande et la Chine), l'Indonésie a vu son classement IDH progresser du 116^e au 107^e rang entre 2010 et 2020. Le pays a également

enregistré des progrès significatifs en termes d'égalité des sexes et de parité homme/femme (augmentation du taux d'alphabétisation, de scolarisation et d'emploi des femmes)⁷. Néanmoins, les **disparités régionales** demeurent importantes, au détriment des provinces de l'Est du pays⁸ (taux de pauvreté de 26,3 % en Papouasie contre 8,3 % à Java-Bali⁹). De surcroît, à l'échelle du pays, environ 40 % de la population se situe légèrement au-dessus du taux de pauvreté. Enfin, si le **niveau des inégalités** est relativement modéré (indice de GINI de 38,2 en 2019) comparativement aux autres pays émergents (indice de GINI médian de 45,9 vs. 30,3 pour les pays développés), cet indice est en hausse sur trois décennies, classant l'Indonésie parmi les neuf pays au monde présentant la plus forte augmentation des inégalités. Cette dégradation trouve en partie son origine dans la médiocre qualité des services publics de santé et d'éducation, conduisant par exemple à des taux de mortalité infantile importants¹⁰ et des résultats décevants aux tests PISA.

L'Indonésie a relativement bien résisté à la crise Covid-19 grâce à des **fondamentaux économiques solides et stables** (maîtrise des déficits jumeaux, de la dette publique et de l'inflation). Les mesures en réponse à la crise Covid-19 ont représenté 11,5 % du PIB¹¹. Elles ont permis de limiter la récession à -2,1 % en 2020. Le rebond de la croissance économique est modéré en 2021 (+3,2 % selon le FMI), mais les perspectives demeurent favorables à moyen terme (croissance potentielle retrouvant les niveaux prévalant avant la pandémie, soit environ +5 %). L'Indonésie doit tout de même faire face à des défis importants. L'importance du secteur informel et l'étroitesse de la base fiscale impactent les recettes publiques (moins de 10 % du PIB en 2020¹²), ce qui réduit les marges de manœuvre budgétaire de l'État. La crise a aggravé le chômage, passé de 4,9 % fin 2019 à 6,3 % fin 2020. Elle a plongé 2,8 millions de personnes de plus dans la pauvreté, portant à 27,6 millions le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté fin 2020.

De **nouveaux défis sociaux** apparaissent. L'âge médian de la population est de 28,6 ans en 2018 et 69 % des Indonésiens (181 millions) sont en âge de travailler (15-64 ans). L'Indonésie pourrait, ainsi, bénéficier d'un dividende démographique important, mais le nombre d'emplois créés est insuffisant pour absorber les 2 millions de jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année. Cela s'explique par le décalage entre l'offre de formation concentrée sur le tertiaire et la demande en emplois qualifiés. Le taux de chômage est plus élevé pour les 15 à 24 ans entraînant une hausse du travail informel (62 % de la population active, dont

² IMF - World Economic Outlook database, Octobre 2021.

³ Études économiques de l'OCDE, Indonésie, Octobre 2018, Synthèse.

⁴ Données Banque mondiale et BPS (*Badan Pusat Statistik*, Agence de statistique indonésienne).

⁵ Hausse notable de la scolarisation entre 2001 et 2018 avec une part des moins de 15 ans scolarisés, portée de 46 à 85 % (PISA - Programme for International Student Assessment - OCDE, 2018).

⁶ OMS : Lutter contre les inégalités sur la voie de la santé pour tous en Indonésie.

⁷ Entre 1970 et 2019, le *Gender Parity Index* relatif à la scolarisation des filles en Indonésie est passé de 0,89 à 1, témoignant d'une parité des sexes dans l'accès à l'éducation.

⁸ Source : *Badan Pusat Statistik* (Agence centrale des statistiques) : Profil de la pauvreté en Indonésie, Septembre 2020 (bps.go.id).

⁹ *Susenas*, 2019, compiled by Bappenas.

¹⁰ Taux de mortalité infantile : 24/1 000 naissances contre 12/1 000 naissances selon l'ODD3 (Bonne santé et bien-être).

¹¹ Indonesia | ADB COVID-19 Policy Database

¹² Pour 52 % en France, 25 % en Chine, 23 % au Vietnam, 19 % en Thaïlande, 17 % au Cambodge, 16 % en Malaisie.

66 % de femmes). Ceci contribue à la paupérisation de la population et donc limite la croissance. Le même constat peut être fait dans le secteur de la santé où les progrès ont permis d'allonger l'espérance de vie (passée de 45 ans en 1970 à 71 ans en 2015), mais l'accès aux soins de santé de qualité reste limité en raison du manque d'infrastructures sanitaires, de ressources humaines en santé, de produits de santé accessibles et de couverture du risque maladie. Les enjeux de vieillissement de la population se poseront également à terme : en 2050, 22 % de la population aura plus de 60 ans.

Sur le plan des **infrastructures**, d'importants investissements ont été réalisés depuis 2015 pour combler un retard important, qu'illustre la valeur du stock d'infrastructures rapportée au PIB : 43 % en Indonésie contre 70 % dans les pays développés. L'effort budgétaire de l'État est passé de 5 Mds EUR en 2009 à 28 Mds EUR en 2019. Cependant les besoins de rattrapage, estimés à 1 600 milliards de dollars¹³, restent colossaux, ce qui constitue une entrave à la croissance.

L'efficacité et la compétitivité des services logistiques sont cruciales pour conforter la place de l'Indonésie dans des chaînes d'approvisionnement mondialisées¹⁴. De plus, l'amélioration des transports et de la connectivité inter-îles est une problématique majeure pour la réduction des inégalités entre les différentes provinces indonésiennes.

En zone urbaine, le manque d'infrastructures, notamment en logements et services de base, est à l'origine de problèmes d'accès à l'emploi, de conditions de vie dégradées et d'une vulnérabilité accrue au changement climatique et aux catastrophes naturelles. La part de la population vivant en milieu urbain continue d'augmenter et devrait passer de 67 % en 2018 à 74 % à horizon 2024¹⁵. Caractérisé par un maillage important de villes secondaires qui ne disposent pas de moyens d'actions et de gestion, la croissance urbaine indonésienne est peu planifiée. La faiblesse de l'offre de logements et plus globalement d'accès aux services publics de base comme l'assainissement, l'éducation, la santé et les loisirs¹⁶ est significative. La pression foncière renchérit le coût du logement conduisant à l'éloignement des populations des lieux de travail et l'installation de près de 40 % de la population urbaine dans des logements insalubres. Enfin, cette urbanisation galopante a des impacts environnementaux significatifs, notamment en termes de pollution de l'air et de l'eau¹⁷. Le déplacement envisagé de la capitale, annoncé en août 2019, est présenté comme une réponse à ces problématiques de développement urbain¹⁸.

Un pays-clé pour la transition écologique

Avec près de 1,5 gigatonne d'équivalent CO₂ émise chaque année, l'Indonésie est l'un des premiers pays émetteurs de gaz à effet de serre au monde, et ses émissions pourraient doubler d'ici 2030 si la tendance se poursuivait (scénario « *business as usual* » - BAU). Il convient cependant de noter que, rapporté au nombre d'habitants, le pays se classe au 130^e rang des pays émetteurs en 2018 (2,2 tonnes de CO₂ par habitant et par an, à comparer à la moyenne mondiale de 4,5 t/habitant et 8,8 t/habitant pour les pays de l'OCDE).

La **déforestation et le changement d'usages des sols** sont à l'origine de près de la moitié des GES émis. La déforestation de la forêt primaire, l'assèchement des zones humides et des tourbières, liés au développement de l'agriculture et des grandes plantations agroforestières (teck, huile de palme, caoutchouc...), ont conduit à une perte considérable d'espaces forestiers et de biodiversité mais aussi à la libération de quantités importantes de GES. Avec 93 millions de km², soit près de 50 % du territoire, la surface des forêts tropicales indonésiennes reste toutefois l'une des plus importantes au monde.

L'**énergie** est le deuxième secteur émetteur de GES, la production d'énergie étant largement dominée par les énergies fossiles (pétrole 32 %, charbon 28 %, gaz 15 %, biomasse 13 % et géothermie plus hydraulique 12 %). Compte tenu de la demande croissante en électricité (évaluée en moyenne à une hausse de 6,4 % par an entre 2019 et 2028), la part du secteur dans les émissions de GES devrait passer d'un tiers en 2010 à 58 % en 2030 dans un scénario sans intervention volontariste (Business as Usual, BAU). Avec une offre en transport public urbain limitée mais des liaisons maritimes et aériennes assez développées, le secteur transport reste un consommateur important d'énergies fossiles.

Une vulnérabilité importante au changement climatique et aux catastrophes naturelles

En plus des risques géologiques liés à sa localisation sur la « ceinture de feu » (séismes et éruptions volcaniques), l'Indonésie est très exposée aux catastrophes naturelles d'origine hydro-météorologique en raison de son climat équatorial et tropical : inondations, glissements de terrain, submersion et érosion côtières, cyclones et tempêtes tropicales, sécheresses, etc.

¹³ "Country partnership framework for the Republic of Indonesia for the period FY21-FY25", April 6, 2021, The World Bank Group.

¹⁴ Le pays se situe à la 52^e place sur 138 du classement Global Competitiveness Index 2017-2018 sur le volet infrastructures, derrière notamment la Malaisie et la Thaïlande. <http://reports.weforum.org/global-competitiveness-index/competitiveness-rankings/#series=GCI.A.02>

¹⁵ Bappenas – RJPMM 2020-24

¹⁶ Selon le Bappenas (RJPMM 2020-2024), 74 % des ménages ont accès à de l'eau propre mais seulement 7 % disposent de l'eau potable, 29 % d'un réseau d'assainissement, et 9 % des citadins n'ont pas de sanitaires.

¹⁷ L'agglomération de Jakarta est particulièrement concernée, dépassant régulièrement les seuils recommandés par l'OMS pour les particules fines (PM, « particule matter » en anglais) : PM 2,5, soit des particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns. Les villes de Tangerang Sud, Bekasi et Jakarta sont dans le top 10 des villes les plus polluées d'Asie du Sud-Est, respectivement 1^{re}, 3^e et 7^e.

¹⁸ Cette décision a été prise en réaction à l'affaissement de la ville et aux inondations des quartiers Nord, qui sont aujourd'hui en dessous du niveau de la mer. Ce phénomène résulte principalement de la surexploitation des nappes phréatiques par les forages privés, qui se sont développés en réponse à la médiocre qualité du service public de l'eau.

Le changement climatique à l'œuvre pourrait augmenter sensiblement ces risques, notamment les inondations, qui sont déjà les catastrophes les plus fréquentes et sources de dégâts majeurs. Le pays pourrait connaître une hausse des températures moyennes de 0,8 à 1,4°C d'ici 2050¹⁹, avec des épisodes plus fréquents de fortes chaleurs et de sécheresses, ainsi que des niveaux de précipitations plus importants, entraînant en particulier une augmentation des inondations. Le pays est par ailleurs confronté à l'élévation du niveau de la mer, estimée à 15-45 cm d'ici 2050 et 90 cm à la fin du XXI^e siècle, affectant les 42 millions de personnes qui vivent sur la bande côtière.

Les impacts du changement climatique seront importants pour les populations et les entreprises qui dépendent de l'agriculture, de la pêche et des activités forestières et agroforestières, car ils se cumulent avec d'autres pressions anthropiques fortes.

Puissances et défis de l'action publique : État central et pouvoirs régionaux, entreprises et banques publiques

D'un État centralisé, l'Indonésie est devenue à compter de 2001 l'un des pays les plus décentralisés au monde²⁰. Depuis 2015, le gouvernement a entrepris un renforcement de la décentralisation, conférant aux collectivités locales plus de 50 % du budget national. Ce processus n'a cependant pas pleinement abouti, et les capacités des collectivités locales restent limitées, sur le plan humain, institutionnel et réglementaire. La faiblesse et l'hétérogénéité des maîtrises d'ouvrage locales, ainsi que la complexité administrative, freinent la mise en œuvre des projets. Les aspects environnementaux et sociaux, objets d'engagements internationaux réaffirmés par le gouvernement central, sont souvent perçus par les autorités locales comme des priorités secondaires, voire comme des contraintes au développement des territoires et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'Indonésie est reconnue pour sa stabilité macroéconomique et la taille de son marché. Le pays attire les investissements étrangers (avec 20 Mds USD en 2018), mais ceux-ci, comme le développement du secteur privé, sont freinés par les **obstacles règlementaires** et la **bureaucratie**, en dépit des efforts du gouvernement pour y remédier²¹.

Les entreprises et banques publiques, acteurs majeurs du développement économique

Les **entreprises publiques** (total de 108 banques et entreprises publiques) jouent un rôle de premier plan dans l'économie indonésienne, contribuant de 6 à 8 % du PIB. Elles sont présentes dans de nombreux secteurs (notamment infrastructures, énergie, télécommunications, pharmacie, etc.), et souvent en situation de monopole. Au cours des dix dernières années, elles ont contribué à hauteur de 280 milliards USD au budget de l'État via des dividendes, taxes et recettes hors impôt (plus de 26 milliards USD en 2020). En 2018, elles ont investi 23 milliards de dollars dans des projets de construction de ports, routes, péages ou centrales électriques. Les plus importantes jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre des politiques publiques (énergie avec l'entreprise publique PLN, *Perusahaan Listrik Negara*, télécommunications avec Telkomsel, pétrole et gaz avec Pertamina). La crise sanitaire a accentué les problèmes financiers de certaines entités (compagnie aérienne Garuda Indonesia, compagnie de construction Waskita Karya, PLN), amenant le gouvernement à adapter la réforme envisagée (SOE Roadmap 2020-2024). Les **banques publiques** dominent quant à elles le marché bancaire local : parmi les cinq banques les plus importantes, quatre sont des banques publiques (Bank Mandiri, Bank Rakyat Indonesia, Bank Negara Indonesia et BTPN), avec un total d'actifs d'environ 236 Mds USD en 2020. Le secteur bancaire est solide, strictement contrôlé par l'Autorité des marchés financiers (OJK) créée en 2011. Cependant, les taux d'intermédiation bancaire et d'inclusion financière restent faibles (moins de 50 % des adultes possèdent un compte bancaire, contre 70 % dans la région et 56 % dans les PRITI).

1.2. ANALYSE DES PRIORITÉS NATIONALES

L'Indonésie a défini ses priorités de développement à long terme dans un plan de développement à vingt ans (*RPJPN 2005-2025*, « pour une Indonésie indépendante, développée, juste et prospère ») qui se décline en plans quinquennaux (*RPJMN*). Le plan quinquennal 2020-2024 met en avant cinq priorités: (i) le développement humain, (ii) le développement

des infrastructures, (iii) la simplification réglementaire, (iv) la simplification bureaucratique et (v) la transformation économique. La réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable est un objectif affiché du gouvernement, qui a mis en place un Secrétariat des ODD au sein du Bappenas (Ministère du Plan).

¹⁹ *Climate risk country profile – Indonesia – World Bank – ADB (2021)*.

²⁰ « La décentralisation indonésienne, Une expérience de démocratisation radicale et chaotique », Lucas Patriat, *Les notes de l'Irasec n°1*, Août 2007.

²¹ Ces deux aspects sont des axes de réformes majeurs dans l'Indonesian Vision 2045.

Accélérer le « rattrapage » en matière d'infrastructures publiques et de développement du capital humain

Le gouvernement a mis l'accent, dès 2014, sur les investissements publics dans les infrastructures de base, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement. Pour 2020-2024, le développement de l'investissement privé et public est affiché comme une priorité du gouvernement. Sur cette période, le montant des dépenses en faveur des infrastructures est évalué à 412 milliards USD, financés à 40 % par le budget de l'État, 25 % par les grandes entreprises publiques et 35 % par des investisseurs privés²².

Le développement du capital humain est une des priorités du gouvernement, avec le renforcement de la qualité de l'éducation primaire et de la formation professionnelle, ainsi que l'amélioration des indicateurs en matière de santé (en particulier le retard de croissance lié à la nutrition chez les enfants et la réduction de la mortalité infantile). Le dernier *Human Capital Index* (publié par la Banque mondiale en 2020) classe l'Indonésie au 96^e rang sur 173 pays et fait état d'une amélioration par rapport à 2018, témoignant des efforts entrepris par le gouvernement.

Réformer l'État, lutter contre la corruption et favoriser le climat des affaires...

Depuis l'élection du président Joko Widodo en avril 2014, d'importantes réformes ont été mises en œuvre visant notamment l'amélioration du climat des affaires, l'ouverture aux investissements étrangers et la réforme de l'État (réforme fiscale, notamment).

La corruption constitue une entrave importante au développement et à l'attractivité du pays, mais des efforts ont été entrepris depuis plusieurs années (création de la Commission pour l'Éradication de la Corruption²³, KPK, en 2003), qui ont permis d'améliorer le classement de l'Indonésie selon l'indice de corruption de l'ONG *Transparency International* (rang 102 sur 180 pays en 2020 contre 137 en 2005). La protection et le renforcement des moyens d'action de cette commission sont essentiels pour affermir la crédibilité de l'Indonésie et rassurer les investisseurs internationaux.

L'accroissement des recettes fiscales est un enjeu majeur pour le redressement des finances publiques et la capacité d'action et d'investissement de l'État. En dépit d'un premier programme de réforme mis en œuvre à partir de 2015, le niveau des recettes fiscales reste faible. Conséquence de

la crise sanitaire, elles auraient même connu une chute d'environ 20 % en 2020, selon les estimations du gouvernement. La faiblesse structurelle des recettes publiques complique la consolidation budgétaire post-Covid et compromet l'objectif de revenir à la règle budgétaire inscrite dans la loi du pays (déficit inférieur à 3% du PIB) dès 2023. Cependant, dans la période post-Covid, la priorité est donnée à la restauration du climat des affaires. L'objectif du gouvernement est de relancer les investissements, via la simplification des réglementations et la réduction des obstacles à la concurrence. Les mesures de la loi dite « Omnibus » adoptée en novembre 2020, telles que la baisse du taux d'imposition sur les sociétés et les allègements fiscaux, pèseront sur les recettes publiques pendant plusieurs années. Ceci pourrait être partiellement compensé par l'élargissement de la base fiscale, la hausse de la TVA et l'adoption d'une taxe carbone applicable à compter du 1^{er} janvier 2022.

...avec une attention plus marquée à l'environnement et la lutte contre le changement climatique

Si le développement économique et social du pays constitue la priorité du gouvernement, l'Indonésie a pris conscience de ses vulnérabilités face aux effets du changement climatique. Le gouvernement indonésien se mobilise depuis plusieurs années en faveur de la réduction des risques de catastrophes et des impacts du changement climatique, et en a fait une de ses priorités nationales. Le pays a pris plusieurs engagements internationaux forts et des mesures concrètes sur l'atténuation face au changement climatique.

La contribution déterminée nationalement (CDN) présentée par l'Indonésie à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en 2016 et revue en 2021²⁴ prévoit une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à un scénario de base (BAU) : -29 % de manière inconditionnelle et -41 % avec l'appui de la communauté internationale.

L'Indonésie s'est par ailleurs engagée en juillet 2021, par la voix de son Président, à atteindre la **neutralité carbone d'ici 2060**. Cet engagement, présenté par le Président Joko Widodo à la COP26 en novembre 2021, reprend l'un des scénarios de la stratégie bas carbone à long terme pour 2050²⁵, qui prévoit un pic des émissions de GES en 2030, puis une diminution pour atteindre 540 millions de tonnes d'équivalent CO₂ d'ici 2050 et une neutralité carbone en 2060.

²² À travers la déréglementation des procédures d'investissement, l'intégration des réglementations en matière d'octroi de licences, l'amélioration du classement de l'Indonésie en matière de facilité des affaires avec comme objectif de passer du 73^e rang en 2019 au 40^e en 2024 (*RPJMN 2020-24*).

²³ *KPK* : Commission indépendante qui coordonne les investigations et le traitement judiciaire des cas de corruption. Ses travaux ont permis la mise en examen et l'arrestation de hauts responsables indonésiens (Directeur général de PLN en 2019, ministre de la pêche en 2021 pour commerce illégal).

²⁴ La révision de la CDN par l'Indonésie, publiée en juillet 2021, ne vise pas la revalorisation de ses objectifs en termes d'atténuation mais le renforcement des mesures d'adaptation pour une meilleure résilience (agriculture durable, gestion des catastrophes naturelles, protection côtière et restauration des écosystèmes humides).

²⁵ *Indonesia Long-Term Strategy for Low Carbon and Climate Resilience 2050 – LTS-LCCR 2050*, publiée en juillet 2021.

L'Indonésie pourrait atteindre ses objectifs en matière de réduction des émissions de GES liées à la déforestation et aux changements d'usages des sols si elle renforçait ses efforts en faveur de la reforestation et de la lutte contre les incendies de tourbières (moratoire sur la délivrance de nouvelles licences d'exploitation agroforestière échoué en 2021 qu'il conviendrait de renouveler, moratoire permanent sur la protection des forêts primaires et des tourbières)²⁶. Lors de son discours à la COP 26 de Glasgow, le Président indonésien a notamment rappelé la forte baisse de la déforestation et des feux de forêts en 2020, ainsi que l'objectif de faire de ce secteur historiquement très émetteur un puits de carbone net d'ici 2030²⁷. Cependant, le moratoire signé en 2018 portant sur l'extension des plantations de palmiers à huile a pris fin en septembre 2021, sans annonce sur sa reconduction. Les incertitudes sur le contrôle futur de la déforestation et la protection des forêts tropicales restent importantes.

La réduction relative des émissions de GES liées au **secteur de l'énergie** sera plus lente. L'Indonésie a annoncé un moratoire sur la construction de nouvelles centrales à charbon à partir de 2025, mais les constructions à venir ayant déjà fait l'objet d'accords financiers (13,8 GW supplémentaires dans les 10 prochaines années) n'ont pas été remises en cause. Les freins au développement des énergies renouvelables dans le *mix* électrique, liés notamment aux conditions défavorables d'achat de l'électricité aux producteurs privés et à la volonté du gouvernement indonésien d'utiliser en priorité ses ressources naturelles (charbon, gaz),

sont également porteurs de retard dans la réduction des GES. Il en va de même des difficultés rencontrées dans la définition et la mise en œuvre de projets de transports publics urbains, imputables aux capacités de gestion et de planification des maîtrises d'ouvrage locales.

Pour répondre aux enjeux de **biodiversité**, l'Indonésie s'est fixée pour objectif, en 2009, de transformer, d'ici 2020, 200 000 km² de ses eaux territoriales en aires marines protégées (AMP), marquant sa volonté de protéger ses écosystèmes marins et de permettre un développement durable des activités maritimes. En 2017, le KKP a pris l'engagement de porter cette surface à 300 000 km² d'ici 2030 (soit 5 % de la Zone Economique Exclusive du pays²⁸). En 2019, 96 % de l'objectif fixé pour 2020 était atteint, mais la gestion de ces AMP n'est pas encore de qualité homogène.

Enfin, le gouvernement indonésien est engagé dans la lutte contre la **pollution par les plastiques**. En mars 2019, le ministère coordonnateur des Affaires Maritimes et de l'Investissement s'est associé au Partenariat mondial pour l'action plastique (*Global Plastic Action Partnership*) pour lancer le Partenariat National d'Action contre le Plastique (*Indonesia National Plastic Action Partnership*, ou NPAP)²⁹. En avril 2020, celui-ci a publié son Plan d'Action Multipartite en vue d'une réduction de 75 % des déchets plastiques d'ici 2025, et leur disparition d'ici 2040, notamment grâce au déploiement d'une économie circulaire sur le recyclage des plastiques.

1.3. FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Des besoins de financement maîtrisés

Du fait de ses importantes capacités de financement et de la confiance qui lui est accordée par les marchés financiers (plutôt forte mais qui reste volatile au même titre que les autres grands pays émergents), l'Indonésie est faiblement dépendante de l'aide extérieure. En 2021, le budget de l'État s'établissait à un équivalent de 192 Mds USD, pour des recettes de 122 Mds, en hausse de 6,7 % par rapport à 2020³⁰. Les dépenses d'investissement s'élevaient à près de 9 Mds USD (126 trillions IDR)³¹ dont 15 % consacrées aux infrastructures et 18 % à l'éducation. Selon le FMI, le besoin de financement public resterait maîtrisé à moyen

terme, passant de 8,7 % du PIB en 2021³² à environ 5 % en 2025. Il en serait de même pour le besoin de financement externe (environ 7 % du PIB), du fait d'une gestion macroéconomique plutôt orthodoxe et prudente depuis la crise asiatique de 1997.

Le FMI considère la dette publique indonésienne comme « modérée et soutenable ». Celle-ci a en effet diminué régulièrement, passant de 87 % du PIB en 2000 à 30,6 % en 2019, se situant en deçà du taux maximal de 60 %. Elle a crû en 2020 (à 36,6 % du PIB) afin de financer les politiques et mesures visant à compenser les impacts de la pandémie de Covid-19. La dette extérieure de l'Indonésie est stable,

²⁶ Ces mesures ont permis de réduire le taux de déforestation à moins de 300 000 ha par an depuis 2017.

²⁷ L'Indonésie a néanmoins précisé par la suite que cet objectif n'implique pas l'arrêt de la déforestation d'ici 2030.

²⁸ Ce chiffre reste inférieur à l'objectif de 30 % de protection des aires terrestres et marines de la COP 15 sur la Convention sur la Diversité Biologique.

²⁹ Avec plus de 150 organisations membres, le NPAP est la principale plateforme de collaboration public-privé du pays, qui œuvre en faveur d'une baisse drastique de la pollution plastique en Indonésie. Il vient en soutien au NAP (plan national de lutte contre la pollution marine), à la Stratégie et Politique de Gestion des Déchets et aux autres efforts vers une réduction de 70 % des débris plastiques d'ici 2025 (*Indonesia's Plan of action on marine plastic debris 2017-25* – Ministère coordonnateur des affaires maritimes).

³⁰ Plus de 15 % sont alloués aux infrastructures et plus de 18 % à l'éducation.

³¹ *Proposed 2021 Budget, Accelerating Economic Recovery and Strengthening Structural Reforms*, Ministry of Finance, Directorate General of Budget.

³² Source : Banque centrale – BI.

à un niveau mesuré de 36 % du PIB en 2019 puis 38,3 % en 2020. À moyen terme, elle devrait baisser pour atteindre 35 %. Les principales agences de notation accordent aux obligations de l'Indonésie une note *investment grade*, ce qui traduit un risque faible de défaut, confirmant l'évolution positive du cadrage macroéconomique et budgétaire du pays.

L'Indonésie finance plus de 70 % de sa dette publique sur les marchés financiers (environ 3,5 Mds USD d'émissions obligataires pour la seule année 2020). Elle fait par ailleurs appel aux financements des bailleurs de fonds internationaux pour accompagner les grandes réformes de politiques publiques (énergie, logistique portuaire, fiscalité...) et financer les projets d'investissements publics.

Les entreprises et les banques publiques disposant d'une situation financière solide peuvent emprunter directement sur les marchés ou auprès des bailleurs de fonds internationaux, avec ou sans la garantie de l'État. Les collectivités locales ne sont pas autorisées à s'endetter auprès d'institutions financières étrangères.

Une faible dépendance vis-à-vis des financements des bailleurs de fonds

Pays à revenu intermédiaire, emprunteur solide disposant d'un système de financement public structuré et transparent, l'Indonésie bénéficie de l'appui de nombreuses institutions internationales, principalement sous forme de prêts. L'aide publique au développement versée a représenté 2,23 Mds USD en moyenne en 2018 et 2019, très majoritairement dans les secteurs des infrastructures et services. La contribution totale des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux reste modeste au regard du budget de l'État (pour mémoire, 192 Mds USD en 2021).

L'endettement auprès des bailleurs est géré de façon centralisée, sous la forme d'un « *Blue book* » et d'un « *Green book* ». Le « *Blue Book 2020-2024* » répertorie 73 projets, en particulier des projets d'infrastructures (transports, énergie, eau et assainissement, ports, numérique, etc.) pour un montant de 25,37 Mds USD³³.

1.4. ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE

La France cherche à consolider sa présence en Indopacifique

Présente dans les deux océans, indien et pacifique, avec plus d'un million et demi de ressortissants dans la région, la France est une puissance riveraine de l'Indopacifique. Elle souhaite contribuer à la paix, la stabilité et la croissance en renforçant ses partenariats avec les pays de la région, notamment l'Inde, l'Indonésie, le Japon, ainsi qu'avec les organisations internationales (ASEAN, IORA³⁴, CPS³⁵...). L'Union européenne est devenue partenaire stratégique de l'ASEAN en 2020 et la France partenaire de développement en septembre 2020.

La France a défini 4 axes d'intervention en Indopacifique : i) la paix et la stabilité régionale (avec 7 000 personnels de défense, la France est le seul pays européen à pouvoir y lutter contre la piraterie et les trafics), ii) la coopération économique notamment en faveur de l'amélioration de la connectivité et des infrastructures physiques et numériques, dans une région où les besoins sont très importants, iii) le renforcement du multilatéralisme dans le règlement des tensions régionales, et iv) la préservation des biens com-

muns et la lutte contre le changement climatique, notamment le soutien à la transition énergétique, la protection de la biodiversité et la gestion durable des océans.

La France renforce sa relation bilatérale avec l'Indonésie

L'Indonésie est une priorité stratégique pour la France pour de multiples raisons : son poids démographique, le rôle qu'elle peut jouer dans la préservation des biens publics mondiaux, son régime démocratique dans une région marquée par des pouvoirs forts, sa position géographique au centre de l'arc indopacifique, son rôle au sein de l'ASEAN et sa place au sein du G20, mais aussi ses besoins en infrastructures, qui en font un marché porteur pour les entreprises françaises.

Les échanges commerciaux entre la France et l'Indonésie sont plutôt limités, avec environ 1,6 Md EUR d'exportations françaises chaque année, dont 30 % à 70 % dans le domaine aéronautique selon les années³⁶. Environ 180 filiales et entreprises françaises sont implantées en Indonésie (L'Oréal,

³³ Les besoins en financement budgétaire sont évalués à 68 Mds USD pour 2021.

³⁴ *Indian Ocean Rim Association*.

³⁵ Communauté du Pacifique Sud.

³⁶ En 2019, l'Indonésie importait principalement des produits en provenance de Chine (26 % de ses importations) et de Singapour (10,1 %). Elle exporte majoritairement vers l'ASEAN (25 % de ses exportations) et la Chine (premier pays client, 17 %).

Michelin, Airbus, Danone, Naval Group, AXA, Crédit Agricole, Décathlon...), mais leur poids reste modeste, avec moins de 1 % de part de marché globale.

La France et l'Indonésie entretiennent des liens diplomatiques rapprochés dans le cadre d'un « Partenariat Stratégique » signé à l'occasion de la visite du Premier ministre François Fillon en juillet 2011. Ce partenariat souligne la volonté de renforcer le dialogue politique et les coopérations sectorielles (dialogue maritime, dialogue économique, dialogue de défense...), intensifier la présence économique française (visites et échanges, financement de contrats), promouvoir les formations³⁷. Des lettres d'intentions ont été signées récemment au niveau ministériel pour développer la coopération sur l'énergie et la transition bas carbone (novembre 2021) ainsi que le dialogue maritime (juin 2021). Une déclaration conjointe (juin 2021) prévoit également une coopération renforcée en faveur de la gestion durable des ressources, la préservation des écosystèmes marins et le développement économique des populations côtières.

Une coopération renouvelée et qui repose sur de nombreux acteurs

En juillet 2021, la France s'est dotée d'une nouvelle loi de programmation et d'orientation relative au développement. Dans les pays émergents, la politique de **développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales** de la France repose sur des principes de responsabilité partagée et de réciprocité, notamment en matière de gestion des biens publics mondiaux et de lutte contre le changement climatique ainsi que contre la pauvreté et les inégalités. L'action de l'AFD en Indonésie s'inscrit dans ce cadre stratégique renouvelé, ainsi que dans le cadre de la stratégie française dans la région indopacifique.

Le groupe AFD est partenaire de l'Indonésie depuis près de 15 ans. Il a financé près de 60 opérations et engagé 3 milliards d'euros, dont 1,2 milliard sur la période 2017-2021. Les financements de l'Agence, sans coût pour le contribuable français depuis 2014 hors expertise, visent à contribuer à la fois au développement socio-économique de l'Indonésie, ainsi qu'à ses engagements internationaux en matière de lutte contre le changement climatique. Proparco intervient pour le développement du secteur privé depuis 2011, via son bureau régional situé à Bangkok. Son activité représente un montant cumulé de 130 M EUR à travers 10 projets, principalement dans les secteurs de l'énergie et de l'inclusion financière (appui au secteur bancaire, aux institutions de microfinance et fonds d'investissements locaux). Ces opérations mobilisent l'ensemble des instruments financiers disponibles (prêts seniors, investissements en fonds propres et garanties). Expertise France assure la coopération technique entre la France et l'Indonésie depuis 2018, tout particulièrement dans le cadre de l'échange d'expériences entre les administrations fiscales françaises et indonésiennes.

Une activité alignée avec la stratégie du Groupe dans l'Indopacifique

Conformément à son mandat d'intervention dans les grands pays émergents et à la stratégie de la France dans l'Indopacifique, l'action du groupe AFD en Indonésie est parfaitement alignée avec la feuille de route que s'est fixé le Groupe dans l'Indopacifique en promouvant les biens communs mondiaux que sont la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, en l'occurrence marine au travers de la lutte contre la pollution plastique qui frappe les océans et mers bordant le pays. L'Indonésie sera l'un des trois pays d'Asie du Sud-Est (avec le Vietnam et les Philippines) où sera mise en œuvre la première phase du programme *Energy Transition Partnership*, initiative soutenue par l'AFD et ayant pour objectif de coordonner et de renforcer les efforts des bailleurs et philanthropes sur le développement d'infrastructures durables et d'énergies renouvelables dans la région, en soutien à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. L'AFD travaille également au lancement d'un programme sur le développement et la structuration des politiques publiques des partenaires de la région en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air, en se concentrant dans un premier temps sur trois pays : le Cambodge, l'Indonésie, et la Thaïlande. En complément, l'AFD soutient le développement de l'économie bleue dans le plus grand archipel du monde en finançant des projets dans le domaine de la connectivité maritime qui ont permis le partage et la valorisation de l'expertise française dans le domaine, tout en contribuant à réduire les impacts environnementaux. Enfin, en Indonésie, l'AFD élargit et approfondit ses partenariats avec les acteurs régionaux, tels que les banques de développement multilatérales (BASD) et bilatérales (JICA, PT SMI) ou encore les organisations régionales (ASEAN, ADFIAP).

Par ailleurs, la coopération scientifique, technique et culturelle s'appuie sur plusieurs acteurs présents en Indonésie, dont l'Institut de la recherche pour le développement (IRD), investi dans l'écologie des forêts tropicales humides et des mangroves, les migrations humaines, l'halieutique et la biodiversité marine, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), qui se consacre notamment à la gestion des ressources naturelles, la durabilité des systèmes de cultures pérennes et la fourniture de semences agroforestières, l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) et l'Institut français d'Indonésie (IFI).

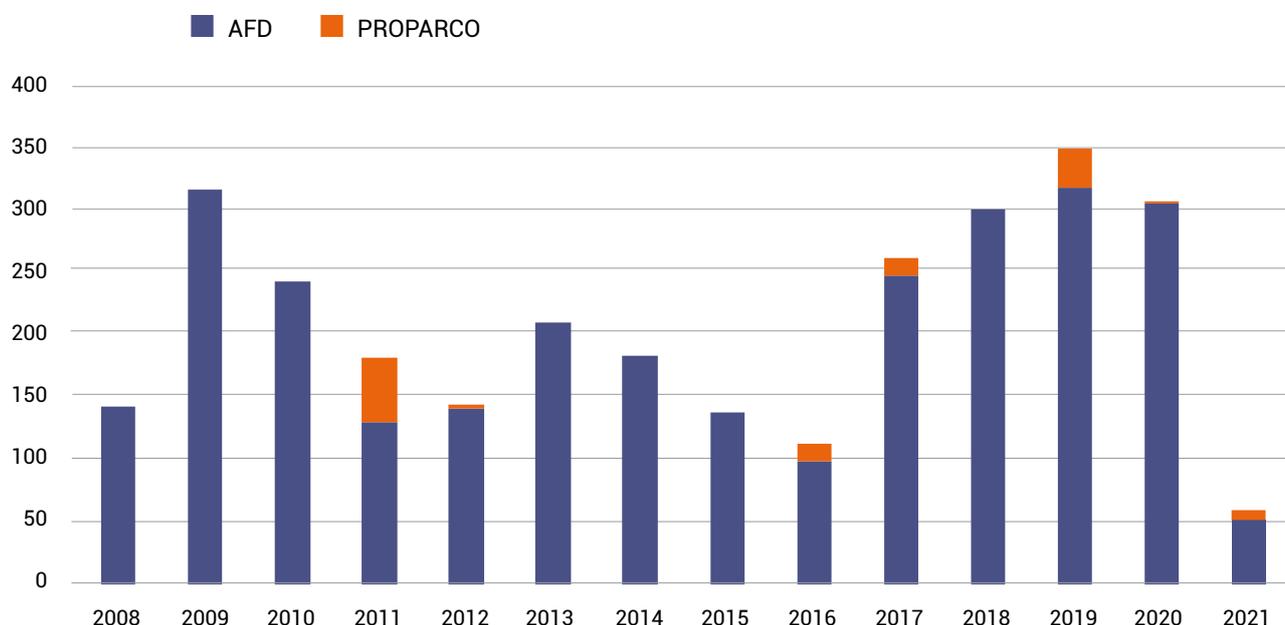
Le Service économique de l'Ambassade (FASEP pour les réseaux électriques intelligents, prêts du Trésor pour la météorologie), Business France (échanges sur les secteurs de l'énergie, du transport maritime, des chantiers navals), la Chambre de commerce franco-indonésienne et les Conseillers du commerce extérieur accompagnent les entreprises françaises.

³⁷ Seuls 1 % des étudiants indonésiens en mobilité font le choix de la France.

Bilan des activités passées, valeur ajoutée et contraintes de l'AFD

En quinze ans, le groupe AFD a engagé environ 3 Md EUR dont 2,8 Md EUR par l'AFD et 130 MEUR par Proparco.

Total des engagements par année, en millions d'euros



Un des points forts de l'activité de l'AFD en Indonésie repose sur la **diversité de ses outils financiers** (prêts souverains et non souverains, subventions en délégations de fonds, FEXTE, FAPS, lignes de crédit). Sur la période 2017-2021, les engagements se répartissent en prêts souverains (87%), prêts non-souverains (12%) et subventions (1%). Les FB-PP représentent 74 % des engagements, les prêts projets 14%, les lignes de crédit 11 % et les subventions 1 %.

L'Agence a développé des **partenariats forts avec les autres bailleurs**, lui permettant de se positionner sur des réformes sectorielles essentielles et de mobiliser l'expertise française dans de nombreux secteurs. Ainsi d'importants financements budgétaires de politique publique ont été mis en œuvre conjointement avec la BM, la BASD, JICA, DUE, et les acteurs publics français mobilisés dans le cadre d'assistance technique et d'échanges d'expertise (IRD, CIRAD, Grand port maritime du Havre, DGFIP). Cette capacité à associer de l'expertise française est notamment reconnue par les autorités indonésiennes dans le domaine maritime.

Un **partenariat structurant** a également été noué avec **PTSMI**, institution financière publique entièrement détenue par l'État indonésien et spécialisée dans le financement des infrastructures. Le mandat de PTSMI devrait être prochainement étendu en « Institution Financière du Développement de l'Indonésie » (LPP). Au titre de ce partenariat, un *Memorandum of Understanding* a été conclu en 2022 entre la **Caisse des Dépôts et Consignations, PTSMI et l'AFD**, en vue d'échanges sur des sujets d'intérêt commun.

L'activité de l'AFD en Indonésie est **génératrice de co-bénéfices climat**. Entre 2017 et 2020, les co-bénéfices climat ont significativement augmenté pour atteindre 24 % en 2018, 63,2 % en 2019 et 66 % en 2020 (44 % adaptation et 22 % atténuation). En 2020, 75% des projets en exécution ont impliqué au moins un acteur économique français.

Enfin, l'Agence fait preuve de **réactivité** dans sa réponse aux demandes du gouvernement indonésien : dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes (relance du secteur de la pêche post-tsunami en 2018, programme DREAM en 2020) et dans le contexte de la pandémie (FB-PP pour la résilience du secteur financier en 2020).

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through the letters.

2.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DE L'AFD

2.1. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les capacités de l'Indonésie à réussir une transition juste et sobre en carbone et à atteindre les objectifs du développement durable auront un impact certain sur la réussite de l'Asie du Sud-Est et du monde à répondre aux défis globaux. Sur la période 2022-2026, l'activité du groupe AFD en Indonésie aura pour finalité d'**accompagner le pays vers un développement sobre en carbone, dans le cadre d'une transition juste et résiliente.**

Cette finalité s'inscrit en cohérence avec les priorités du gouvernement indonésien, définies dans le plan quinquennal 2020-2024, celles de la politique française de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales ainsi qu'avec la stratégie du Groupe et sa stratégie régionale 2020-2024 en Asie du Sud-Est. Elle sera déclinée selon quatre priorités :

1. La promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour une transition bas carbone
2. La préservation des ressources naturelles, la gestion durable des océans et des espaces côtiers
3. L'amélioration des infrastructures et des services collectifs urbains durables
4. Le soutien à une transition financière verte

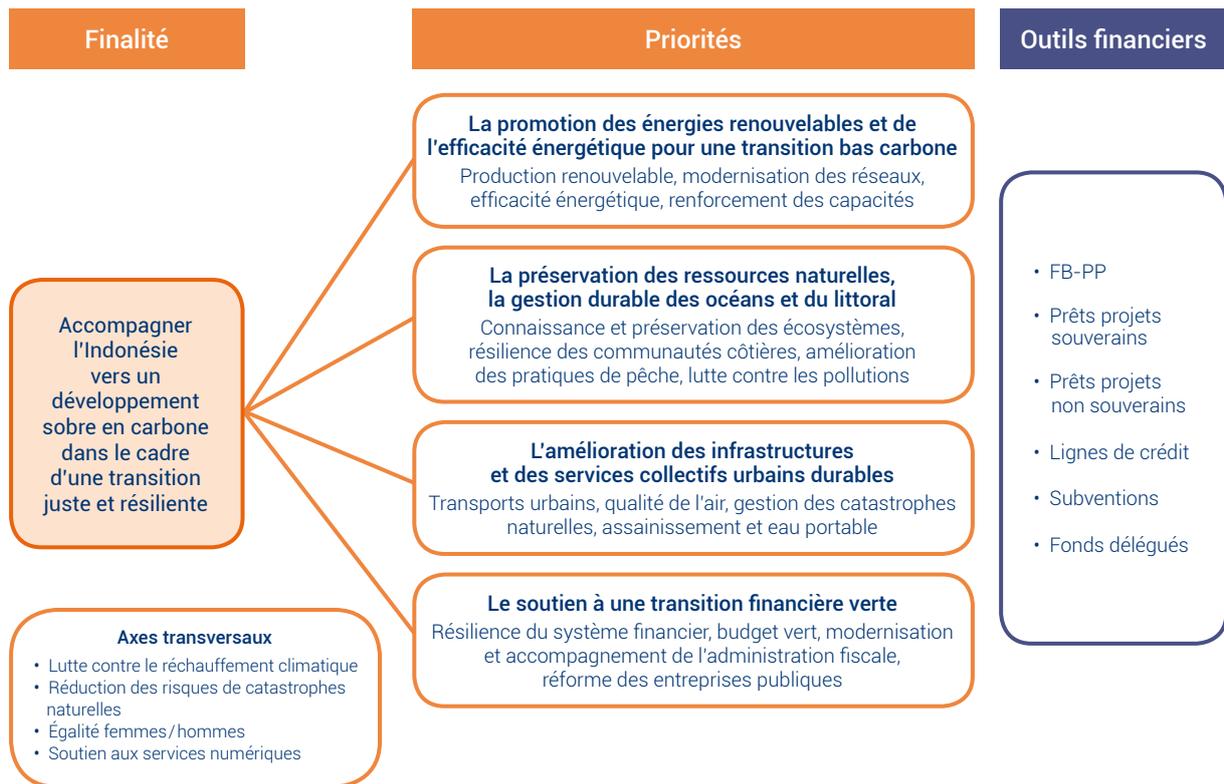
Le soutien à un développement du pays plus résilient et plus sobre en carbone est un enjeu crucial aujourd'hui, compte tenu de l'importance des émissions de GES de l'Indonésie, des risques environnementaux qui menacent son patrimoine naturel mais également des objectifs de croissance économique du pays. **La lutte contre le changement climatique continuera de constituer un marqueur fort de l'activité** du groupe AFD en Indonésie. Le Groupe soutiendra les opérations ayant un impact positif sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets et s'assurera, a minima, de ne pas nuire à l'environnement. Le groupe AFD sera notamment attentif

à la convergence des objectifs climat et biodiversité et veillera à la prise en compte de la **réduction des risques de catastrophes naturelles** dans ses interventions (infrastructures résilientes, finances publiques, gestion des ressources naturelles).

Les enjeux sociaux, particulièrement dans la période post-Covid, occupent une place centrale dans les priorités de développement du pays. Le groupe AFD s'attachera à prendre en compte dans toutes ses opérations les enjeux d'**amélioration des conditions de vie des populations et de lutte contre les inégalités**. Il soutiendra l'**égalité entre les femmes et les hommes** (prise en compte des enjeux de genre dans la gestion des risques de catastrophes naturelles, lutte contre les violences basées sur le genre dans les projets de mobilité urbaine, rôle des femmes dans les filières de pêche...). Il encouragera la **mobilisation des outils numériques** (systèmes de suivi satellitaires des écosystèmes côtiers et marins, réseaux électriques intelligents, gestion des finances publiques, transport urbain...).

Par ailleurs, le groupe AFD poursuivra son appui à la modernisation de l'État et au développement de la participation citoyenne. À ce titre, il sera attentif **au renforcement des capacités** des institutions et acteurs avec lesquels il travaille. Il accompagnera les **réformes** en faveur d'une croissance verte et inclusive ainsi que la **modernisation de la gouvernance des entreprises publiques**. Il s'attachera à développer les **échanges avec la société civile**, via notamment l'*Advisory Board*, conseil consultatif créé en 2021 par l'agence de l'AFD à Jakarta et composé de 9 membres de la société civile indonésienne engagés en faveur du développement durable. Il veillera à promouvoir la **participation des usagers** à la conception et la gestion des projets : gouvernance plus inclusive des ports financés par l'AFD, soutien des modalités de co-gestion des aires protégées ; accès équitable aux espaces et aux ressources ; déploiement de services météorologiques répondant aux besoins des usagers y compris les plus vulnérables...

Schéma logique d'intervention de l'AFD en Indonésie



2.2. PRIORITÉS

2.2.1. La promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour une transition bas carbone

Compte tenu de la croissance économique, de la hausse de la demande en énergie et des objectifs ambitieux de l'Indonésie en matière de réduction des émissions de GES, le groupe AFD poursuivra et renforcera ses interventions en faveur du **développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique**, dans le cadre d'une transition bas carbone et d'une sortie du charbon.

Si une coalition internationale était mise en place en soutien à la transition énergétique et juste de l'Indonésie, le groupe AFD pourrait y contribuer activement, aux côtés des autres partenaires du développement, compte tenu de sa connaissance du secteur.

Le groupe AFD appuie en effet, depuis plusieurs années, la transition énergétique de l'Indonésie via des financements souverains et non-souverains d'investissement. En permettant la connexion du réseau électrique de la partie indonésienne de l'île de Bornéo aux capacités hydroélectriques de la Malaisie, le projet « *Strengthening West Kalimantan Power Grid* », cofinancé avec la BAsD, a généré localement une baisse de 40 % du coût de production de l'électricité et une réduction des émissions totale de GES de l'Indonésie

de 400 000t d'eq. CO₂ par an. La ligne de crédit « verte », d'un montant de 100 M USD accordée à l'institution financière PT SMI, a contribué au financement de projets d'investissements à hauteur de 330 M USD permettant l'installation de 25 MW d'énergies renouvelables (hydroélectricité, énergie-biomasse), des réductions d'émissions de GES équivalentes à 0,3 MtCO₂ par an et l'accès à l'eau potable de 1,5 millions de personnes.

Compte tenu des nouveaux engagements pris récemment par l'Indonésie en faveur de la transition énergétique (neutralité carbone du pays en 2060, moratoire sur la construction de nouvelles centrales au charbon, introduction d'une taxe carbone...), l'AFD appuiera les réformes structurelles et les investissements en faveur d'une politique énergétique indonésienne plus sobre en carbone, en coordination avec les autres bailleurs de fonds du secteur (BM, BAsD, KfW, JICA, UK...).

Le groupe AFD continuera également de soutenir les projets d'investissements des acteurs publics et privés, essentiellement sous forme de prêts non souverains. Dans ce contexte, l'AFD accompagnera la préparation et la mise en œuvre des investissements publics en faveur de la production d'énergies renouvelables (éolien, géothermie, hydroélectricité, voire solaire) ou d'efficacité énergétique (réseaux intelligents, bâtiments verts, économie d'énergie dans

l'industrie), développés notamment par l'opérateur public électrique PLN, mais aussi par d'autres acteurs publics (comme PGE pour la géothermie). L'AFD poursuivra par ailleurs la mise en œuvre de lignes de crédit « vertes » permettant aux banques publiques indonésiennes de mieux financer les investissements de plus petite taille (mini-hydroélectricité, efficacité énergétique dans l'industrie ou le bâtiment). Si la politique énergétique indonésienne évoluait et si la structure des tarifs de l'électricité devenait plus favorable à l'investissement privé, Proparco cherchera à accompagner les producteurs indépendants d'énergie sous forme de prêt. Une approche en cofinancement avec des acteurs comme la BAsD ou la SFI sera privilégiée afin de mobiliser les volumes de financement nécessaires et favoriser une maîtrise satisfaisante des risques environnementaux et sociaux propres à ces projets.

L'Agence pourra tester la possibilité de mobiliser le financement transformationnel des entreprises ou des banques publiques sous forme d'approche programmatique, dont les versements annuels seraient conditionnés à la réalisation d'objectifs ambitieux en matière de transition énergétique.

L'AFD cherchera à mobiliser des subventions en accompagnement de ses prêts auprès de l'Union Européenne (TEI), du Fonds vert (notamment le programme PEEB Cool relatif à la construction de bâtiments plus respectueux de l'environnement) et l'assistance technique de l'*Energy Transition Partnership* (ETP).

2.2.2. La préservation des ressources naturelles, la gestion durable des océans et du littoral

Deuxième producteur de produits halieutiques au monde mais aussi deuxième producteur de débris plastiques en mer, *hotspot* de biodiversité abritant le troisième plus grand massif forestier tropical au monde, mais aussi pays parmi les plus contributeurs à la déforestation, l'Indonésie concentre les enjeux de préservation et de gestion durable des écosystèmes les plus importants d'Asie du Sud-Est.

Si l'exploitation de ces ressources a été la base du développement de l'Indonésie au cours des dernières décennies (mines, agriculture et agro-industries, pêche, tourisme), les bénéfices économiques et sociaux de ce modèle de croissance pourraient durablement être remis en cause par la dégradation des écosystèmes et des services qu'ils rendent. Les impacts de ces dégradations ne concernent d'ailleurs pas seulement l'Indonésie : la pollution de l'air liée aux feux de forêts, les débris plastiques en mer, émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et au changement d'usage des sols ont des impacts visibles sur toute la région et toute la planète.

Ces dernières années, l'AFD a œuvré en faveur de la gestion durable des océans, notamment par le renforcement des capacités du Ministère en charge des affaires maritimes et de la pêche en matière d'utilisation des technologies satellitaires pour, par exemple, détecter des bateaux de pêche illégaux et suivre des rejets d'hydrocarbures en mer. L'AFD poursuivra son appui à la préservation et à la gestion durable des écosystèmes en concentrant son action sur les milieux naturels côtiers et marins, où elle dispose d'une expérience et d'une expertise reconnues. Ces actions contribueront à la préservation de la biodiversité marine et à la lutte contre le changement climatique.

L'Agence continuera à œuvrer en faveur du **renforcement des capacités des institutions indonésiennes pour une meilleure connaissance et gestion des milieux marins et côtiers** (évaluation des ressources halieutiques, océanographie, modélisation de l'océan...). L'AFD interviendra sous forme de prêts souverains dans le cadre des projets prioritaires soumis à l'endettement extérieur (*Blue Book/Green Book*) et de subventions associées pour la mobilisation de l'expertise et le développement des partenariats avec des acteurs publics français (ports de pêche, instituts de recherche...).

L'AFD cherchera par ailleurs à accompagner le gouvernement indonésien dans le **développement d'une économie maritime durable**. Aux côtés d'autres bailleurs de fonds, l'AFD a financé la réforme de la logistique et des ports qui s'est traduite par une augmentation du nombre de ports et terminaux maritimes dotés d'un système de gestion certifié ISO 9000, l'ouverture à la concurrence dans le transit, l'entreposage et le stockage, la réduction des temps d'attente et de déchargement dans les ports. En soutenant la modernisation des ports de pêche dans une démarche d'éco-certification et d'efficacité énergétique, ainsi que l'amélioration de la traçabilité des produits de la mer et la gestion des ressources halieutiques, les interventions de l'AFD contribueront à pérenniser les revenus des populations qui en dépendent. La mise à niveau des infrastructures de transport maritime pourra être accompagnée pour améliorer les performances du secteur et diminuer son impact sur l'environnement et le climat (efficacité énergétique, meilleure gestion des effluents liquides et des déchets solides...).

En termes de dialogue de politiques publiques, l'AFD cherchera à accompagner la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur de la **réduction des débris plastiques en mer**, sous forme de prêts de politique publique et d'expertise, en cofinancement avec d'autres bailleurs de fonds. Par ailleurs, en mobilisant la facilité « Inégalités », cofinancée avec l'UE, et en s'appuyant sur les résultats des projets financés par le *Blue Action Fund* en Indonésie, l'AFD initiera un dialogue et un accompagnement du gouvernement dans son objectif de déployer 30 millions d'hectares **d'aires marines protégées** d'ici 2030 gérées efficacement.

Compte tenu de la volonté des autorités indonésiennes de ne plus s'endetter pour des sujets liés à la biodiversité ou à la gestion forestière, et en l'absence de subventions d'investissement (mandat « très grands émergents »), la contribution de l'AFD à la préservation des écosystèmes terrestres et la lutte contre la déforestation en Indonésie restera limitée à des appuis indirects. L'AFD mobilisera l'expertise publique française, notamment du CIRAD, pour renforcer les dispositifs de formation à la gestion durable des exploitations agroforestières (agroécologie, biodiversité, gestion des sols, inclusion sociale), dans le cadre de la stratégie française de lutte contre la déforestation importée.

2.2.3. L'amélioration des infrastructures et des services collectifs urbains durables

L'une des priorités du gouvernement réside dans le développement des infrastructures et des services collectifs, dont les besoins sont immenses pour répondre à l'urbanisation croissante et lutter contre les inégalités territoriales.

L'AFD accompagnera un développement urbain plus durable, en cherchant à traiter les externalités négatives (pollution de l'air, de l'eau, congestion de trafic, etc.). Il s'agira d'une part **d'accompagner le développement des infrastructures et la qualité de leur gestion**, en matière d'exploitation et de maintenance, afin d'assurer la fourniture de services adaptés et durables. Il s'agira d'autre part, de soutenir le renforcement **des capacités des institutions et des opérateurs**, notamment pour le transport urbain (planification, réglementation, contractualisation, suivi, etc.).

En partenariat avec la Banque mondiale, l'AFD soutiendra la mise en œuvre de projets de transport urbain intégré et inclusif, notamment dans les métropoles de Bandung et Medan (*MASTRAN- Indonesian Mass Transit Program*). A Medan, l'élaboration d'un Plan de Mobilité Urbaine Durable pour la métropole, soutenue par l'AFD à travers le programme *MobiliseYourCity*, sera finalisée début 2022. En parallèle, des prêts projets et des subventions ciblées pourront être mobilisés. L'AFD financera un projet pilote sur la qualité de l'air, avec l'intention de soutenir l'élaboration de mesures de plus grande envergure.

Elle poursuivra également, aux côtés de la JICA, le financement du programme DREAM sur la **gestion des risques de catastrophes naturelles**. Ce financement s'accompagne d'une expertise publique française apportée par le CEREMA.

En fonction de la demande des autorités indonésiennes, des interventions dans le secteur de l'eau potable pourront être envisagées via l'intermédiation de banques publiques capables de financer les municipalités. Enfin, le secteur de l'assainissement urbain, très en retard, ou encore la gestion des risques d'inondations en ville, pourraient bénéficier de prêts projet, en cofinancement avec d'autres bailleurs.

2.2.4. Le soutien à une transition financière verte

Le système financier joue un rôle majeur dans le financement de la transition énergétique et des infrastructures sobres en carbone. En lien avec les priorités déclinées ci-dessus, l'AFD poursuivra son appui à une transition financière favorisant une allocation des capitaux cohérente avec l'Accord de Paris et contribuant à la maîtrise des risques que le changement climatique fait peser sur le système financier.

Afin de répondre à cette ambition, l'Agence pourra renforcer sa collaboration avec les banques publiques de la place à travers des lignes de crédit et un appui technique, par exemple sur l'amélioration de leurs pratiques ou de leurs procédures internes ou l'intégration du risque climatique dans le fonctionnement des institutions financières et bancaires. L'expérience française et européenne en matière de finance publique liée au climat pourra être mobilisée par Expertise France (« budget vert », taxe carbone, etc.). L'Agence pourra par ailleurs poursuivre sa collaboration avec d'autres bailleurs sur le dialogue de politique publique, comme expérimenté pour de précédents financements (FB-PP réforme fiscale, FB-PP secteur financier). Des appuis au régulateur bancaire OJK pour la promotion des principes de finance durable (intégration des risques environnementaux et sociaux, réalisation des stress-tests climatiques) sont envisagés.

Enfin, l'Agence cherchera à accompagner la réforme des entreprises publiques sur les mesures porteuses de co-bénéfices climat, dans l'objectif d'identifier de nouvelles contreparties non souveraines.

2.3. PARTENARIATS ET PRODUCTION DE CONNAISSANCES

La stratégie partenariale de l'agence sera renforcée, avec cinq objectifs :

Poursuivre la collaboration avec les bailleurs de fonds

La collaboration avec les principaux bailleurs de fonds en Indonésie, portant notamment sur la participation aux grands programmes de réforme, sera poursuivie sur la période 2022-2026. Ces partenariats permettent en effet à l'AFD de cofinancer les appuis aux programmes de réforme dans des domaines tels que l'énergie, les transports, la modernisation des entreprises publiques, la fiscalité ou le secteur financier. La transition énergétique juste sera une opportunité de dialogue sectoriel et de partenariats avec la BM, la BASD, la KfW et JICA, voire d'autres institutions (UK, Danemark, UNDP).

Le groupe AFD s'attachera à travailler activement avec les membres de l'Équipe Europe dans un souci d'efficacité et de complémentarité. **La Commission Européenne restera un partenaire de premier plan**, dans le cadre d'opérations conjointes ou de production de connaissances. Les *Team Europe Initiatives* régionales portant sur l'Alliance verte (biodiversité, gouvernance des océans, transition énergétique, gestion de l'eau, lutte contre la déforestation, lutte contre la pollution) et la connectivité durable (dialogue politique, connectivité économique durable et intégration régionale) sont particulièrement cohérentes avec les interventions envisagées par l'AFD. Il en va de même de la *Team Europe Initiative* proposée en Indonésie relative au *Green Deal* (énergie, gestion des ressources naturelles et océan, économie circulaire). Plusieurs opérations conjointes sont en discussion avec la Délégation de l'Union Européenne à Jakarta (transition énergétique, recherche océanographique, écoports, carbone bleu...). **Une collaboration étroite sera également recherchée avec les partenaires bilatéraux européens** dont la **KfW**, partenaire de longue date de l'AFD en Indonésie, et la **BEI** qui a ouvert une représentation à Jakarta fin 2021.

Renforcer le partenariat avec PT SMI

L'AFD a noué des relations en 2015 avec PT SMI (*PT Sarana Multi Infrastruktur*), institution financière publique (trois concours signés en marge de la COP21 à Paris et un accord de partenariat signé en 2018). Depuis, PT SMI est devenu membre d'IDFC et a entamé sa transition vers un statut de banque de développement. La collaboration avec PT SMI sera poursuivie et développée (MoU renouvelé pour la

période 2022-2026), non seulement en tant que client mais également en tant que partenaire privilégié dans le financement des ODD en Indonésie. L'AFD accompagnera PT SMI dans le développement de ses partenariats à l'international (avec l'ADFIAP, par exemple), et français (accord de partenariat tripartite signée en mars 2022 avec la Caisse des Dépôts et Consignations, en faveur de la finance municipale).

Développer l'ancrage local

Une attention particulière sera portée aux échanges avec des interlocuteurs issus de la société civile. L'agence a constitué un *Advisory Board* en 2021, composé de 9 membres indonésiens œuvrant dans différents secteurs (experts, représentants de la société civile, universitaires, chercheurs, femmes et hommes d'affaires), tous concernés directement ou indirectement par le développement durable. Ce comité fournira un nouvel éclairage critique à l'action de l'AFD en Indonésie et lui permettra d'avoir une meilleure connaissance et compréhension des préoccupations de la société civile indonésienne et de mieux articuler ses interventions avec ces préoccupations, en complément de ses échanges avec le gouvernement. Lors des premières réunions de ce comité, ses membres ont accueilli avec intérêt l'initiative de l'AFD en Indonésie et le rôle de cette instance. Ils ont noté que l'action de l'AFD prenait bien en compte les différents défis auxquels l'Indonésie est confrontée aujourd'hui. L'importance des sujets liés au climat et à la transition énergétique a été soulignée. Il s'agit, selon eux, d'un enjeu crucial pour l'Indonésie que les opérations de l'AFD doivent adresser en priorité au cours des prochaines années.

En sus des échanges avec ce comité consultatif, l'agence pourra initier des partenariats avec des universités, via des travaux de recherche et des échanges (*LPEM ou Institute for Economic and Social Research, SMERU Research Institute, University of Indonesia, etc.*).

Dynamiser la production de connaissances

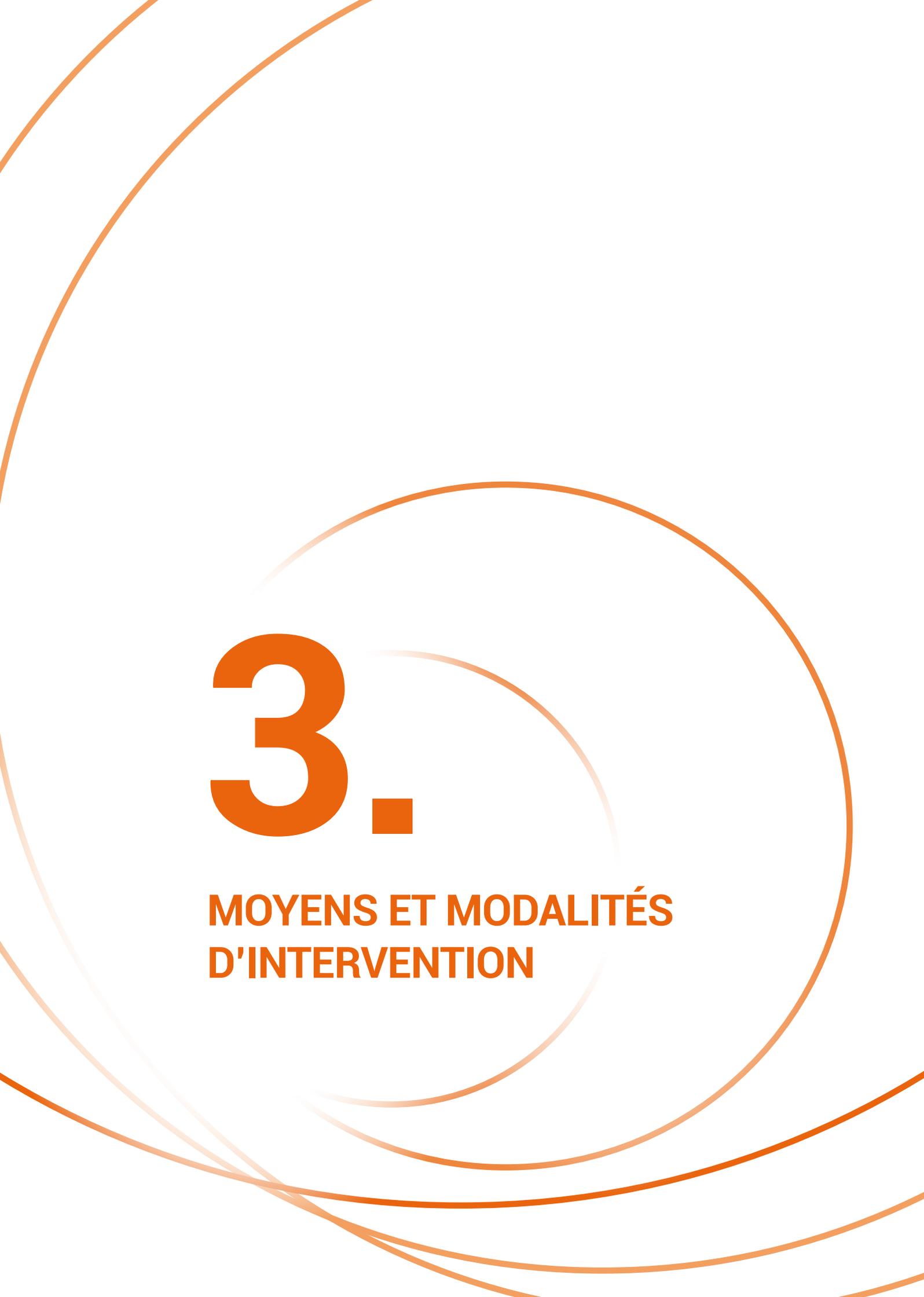
La production de connaissances réalisée par l'agence a pour objectif d'alimenter les réflexions et les décisions de l'AFD et de ses partenaires. Il s'agit de documenter et de mettre en débat les options de politique publique compatibles avec la notion de transition juste et résiliente qui se trouve au cœur de la stratégie de l'AFD en Indonésie. Plusieurs études sont en cours pour alimenter les dialogues de politique publique autour des principaux axes prioritaires, sur la trajectoire bas carbone dans le cadre de la Facilité 2050 (efficacité énergétique dans l'industrie ou encore carbone bleu

en cours d'instruction), sur la préservation des ressources naturelles en tenant compte des dynamiques sociales induites à travers une recherche sur les aires marines protégées, dans le cadre de la Facilité Inégalités, en partenariat avec la Délégation de l'UE, ou encore sur la transition économique et financière inclusive, sobre et résiliente avec l'étude sur les risques financiers de transition également financée par la Facilité 2050. Ces travaux pourront être élargis à de nouveaux sujets, en fonction des priorités opérationnelles de l'agence et des enjeux de plaidoyer, positionnement stratégique et dialogue de politique publique identifiés comme critiques pour atteindre les objectifs fixés. Ils feront l'objet de valorisations auprès de nos partenaires, depuis le simple partage jusqu'à la déclinaison des résultats en formats courts orientés décideurs ou leur mise en débat auprès de l'*Advisory Board* notamment. Une attention particulière sera portée à la diffusion de ces travaux au sein des entités du Groupe, que ce soit Proparco afin de stimuler les synergies avec le secteur privé ou financier (par ex. étude sur le secteur du logement, réalisée par *Terao* dans le cadre de l'instruction de la ligne de crédit à BTN) ou Expertise France pour contribuer aux analyses de contexte dans son champ d'intervention.

Développer le partenariat avec l'ASEAN

Le groupe AFD intervient dans 7 des 10 pays membres de l'ASEAN en faveur du développement durable : accompagnement des États et de leurs institutions publiques par l'AFD, financement au secteur privé par Proparco, assistance technique par Expertise France. Le Groupe contribue par ailleurs à plusieurs projets et initiatives régionales : *Asean Catalytic Green Finance Facility* (ACGF) avec la BASD, projet Ecomore mobilisant l'Institut Pasteur, Débris plastiques par EF et la GIZ... Dans le cadre du partenariat de développement conclu en septembre 2020 entre la France et l'ASEAN, la Direction régionale « Asie du Sud-Est » de l'AFD appuyée par les agences, en particulier l'agence de Jakarta, point de contact du Secrétariat général de l'ASEAN, basé à Jakarta, cherchera à valoriser les interventions du Groupe dans les 7 pays membres de l'ASEAN dans lesquels elle intervient, mais aussi à développer des interventions régionales directement avec l'ASEAN (qualité de l'air, plastiques...) et à identifier des appuis (assistance technique, études, conférences...) au Secrétariat général de l'ASEAN ou à ses centres thématiques (énergie à Jakarta, biodiversité à Manille, développement durable à Bangkok) en mobilisant de l'expertise française. Ces contributions pourront faire l'objet d'un dialogue entre la France et l'ASEAN lors des revues annuelles du partenariat.

Ces différentes collaborations participeront au renforcement du dialogue avec l'Indonésie dans le cadre du partenariat de développement entre la France et l'ASEAN, mais aussi de la stratégie Indopacifique de la France et de l'Europe, de la consolidation de l'Initiative Finance en commun et des futurs échanges du G20.

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through or very close to it.

3.

MOYENS ET MODALITÉS D'INTERVENTION

3.1. MOYENS FINANCIERS

Dans la continuité de la stratégie 2017-2021, l'AFD cherchera à engager un montant moyen annuel de 250 à 300 millions d'euros, sous forme de prêts souverains et non souverains (lignes de crédit à des banques publiques, prêts projets à des entreprises publiques) et de subventions. Les moyens financiers déployés par l'AFD en Indonésie seront, conformément au mandat donné par l'État à l'AFD dans les « très grands émergents », sans coût pour le contribuable français, hors expertise. Les prêts ne seront pas bonifiés et les subventions de l'État français seront utilisées pour financer l'expertise et non des investissements. La mobilisation de subventions restera un élément clé de la compétitivité de l'offre de l'Agence en Indonésie, en particulier

pour financer les études préparatoires et le suivi de la mise en œuvre des projets, le renforcement de capacités des maîtrises d'ouvrage et les partenariats entre établissements publics indonésiens et français. L'AFD cherchera à mobiliser des subventions à hauteur de 1% de ses engagements annuels moyens, en particulier sur fonds délégués. Elle portera une attention particulière sur la poursuite de la mobilisation de subventions déléguées de la Commission Européenne, en veillant à ce que les projets s'inscrivent dans les priorités conjointement définies dans le cadre de la *Team Europe Initiative « Green deal »* (*gestion des ressources naturelles, énergie, économie circulaire*) et cherchera à mobiliser une première subvention du Fonds Vert pour le climat.

3.2. MODALITÉS

La mobilisation des différents outils financiers de l'AFD restera un objectif central. Les volumes de financement mobilisés chaque année, mais aussi la diversité des instruments disponibles, constituent un atout : prêts souverains pour le financement de projets d'investissements prioritaires de l'État, prêts non souverains à des entreprises publiques, financements budgétaires de politique publique, lignes de crédit non souveraines à des banques publiques, expertise publique française et assistance technique.

L'AFD accordera une attention particulière au développement des financements non souverains, lesquels permettent d'accompagner l'investissement public sans peser directement sur les finances du pays. La recherche de nouvelles contreparties, disposant d'une situation financière solide et d'une gouvernance transparente, sera essentielle pour diversifier le portefeuille de l'Agence.

La maturité des opérations restera adaptée aux caractéristiques des opérations financées.

Si les prêts de politique publique demeureront importants en volume, le renforcement de l'aide projet constituera une priorité. L'AFD poursuivra l'identification et la préparation de financement de projets, davantage porteurs de visibilité et d'intérêts économiques français, notamment ceux en faveur de la transition énergétique (projet de centrale hydro-électrique, ferme éolienne...), de l'économie bleue (écoports de pêche, renforcement du centre d'acquisition de données satellitaires...) et du développement urbain (transport public).

L'AFD appuiera les grandes réformes de l'État indonésien aux côtés des autres partenaires de développement. En tenant compte du niveau d'avancement du dialogue de politique publique, elle veillera à maximiser la valeur ajoutée de la France à ces réformes (mobilisation d'expertise française, études, connaissance sectorielle, communication).

La mobilisation de l'ensemble de l'offre du Groupe sera recherchée en Indonésie, en particulier au travers du renforcement des interventions de PROPARGO et d'Expertise France. Cette mobilisation pourra par exemple se structurer dans le cadre de l'appui à la transition énergétique pour laquelle une lettre d'intention a été signée entre la France et l'Indonésie en novembre 2021. L'AFD participera au dialogue de politiques publiques et au suivi de l'évolution des politiques énergétiques du pays aux côtés des autres bailleurs de fonds (BM, BAsD, KfW). Elle instruira des prêts de politique publique ou de programme sectoriel et des prêts non souverains aux banques et entreprises publiques (lignes de crédit, investissements). Expertise France mobilisera l'expertise publique française et l'échange d'expérience recherchés par les Indonésiens (régulation et tarif dans le secteur de l'électricité, intégration des énergies intermittentes, taxe carbone et marché carbone...). Proparco étudiera la possibilité de financer des producteurs indépendants d'électricité renouvelable disposant d'accords d'achat d'électricité compétitifs. Des synergies entre les entités du Groupe seront également recherchées sur d'autres sujets ou thématiques intéressant nos partenaires indonésiens.

LISTE DES SIGLES

ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADFIAP *Association of Development Financing Institutions in Asia and the Pacific*

AIF *Asian Infrastructure Facility* (UE)

APD Aide publique au développement

ASEAN Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

AT Assistance Technique

BAPPENAS *Badan Perencanaan Pembangunan Nasional* (Ministère du Plan)

BAoD Banque Asiatique de Développement

Blue Book Programme d'investissements prioritaires ouverts aux prêts extérieurs

BM Banque Mondiale

BMKG *Badan Meteorologi, Klimatologi, dan Geofisika* (Agence nationale de météorologie)

CCPL *Climate Change Programme Loans*

CDC Caisse des dépôts et consignations

CIRAD Centre International pour la Recherche Agronomique et le Développement

DPL *Development Policy Loan* (FB-PP)

DGT Direction Générale du Trésor

DFID *Department for International Development* (UK)

DGFIP Direction Générale des Finances Publiques

DREAM *Disaster Resilience Enhancement and Management program*

DUE Délégation de l'Union Européenne

FAPS Fiche d'amorçage, de préparation et de suivi de projets

FASEP Fonds d'études et d'aide au secteur privé

FB-PP Financements Budgétaires de Politique Publique

FEXTE Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences

GES Gaz à effet de serre

IDH Indice de Développement Humain

IDFC *International Development Finance Club*

IFI Institut Français d'Indonésie

INDESO *Indonesian Space Oceanography*

IRD Institut de Recherche pour le Développement

JICA *Japanese International Cooperation Agency*

KfW *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (Reconstruction Loan Corporation)

KPK *Komisi Pemberantasan Korupsi* (Corruption Eradication Commission)

KKP *Kementerian Kelautan dan Perikanan* (Ministry of Marine Affairs and Fisheries)

MASTRAN *Indonesian Mass Transit Program – Support Project*

METI *Masyarakat Energi Terbarukan Indonesia* (Association des énergies renouvelables)

NDC *Nationally Determined Contribution*

OFCE Observatoire Français de Conjoncture Économique

OJK *Otoritas Jasa Keuangan*

ONG Organisation non gouvernementale

PARIC Programme de Renforcement de la Connectivité

PEEB Programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments

PGE *Pertamina Geothermal Energy*

PIB Produit intérieur brut

P4R *Program for Results*

PISA *Program for International Student Assessment*

PLN *Perusahaan Listrik Negara* (opérateur public d'électricité indonésien)

PNS Prêt non-souverain

PS Prêt souverain

PT-SMI *PT Sarana Multi Infrastruktur* (banque publique indonésienne)

RPJPN Rencana Pembangunan Jangka Panjang Nasional (plan de développement à 20 ans)

RPJMN *Rencana Pembangunan Jangka Menengah Nasional* (plan de développement national à 5 ans)

RBL *Results-Based Loans*

RRC Réduction du risque de catastrophes

SIEP *Sustainable and Inclusive Energy Program*

TEI *Team Europe Initiatives*

Pour un monde en commun

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31